

Réponse à une consultation 21.03.2016

Oui à la desserte de base, non à l'initiative sur le service public

Le 5 juin, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur l'initiative «En faveur du service public». Le texte de l'initiative entend interdire aux entreprises proches de la Confédération de dégager des bénéfices et adapter les structures salariales pour les rapprocher de celles de l'administration fédérale. L'accès à une desserte de base sur l'ensemble du territoire constitue un des facteurs d'implantation importants pour notre pays. economiesuisse estime que, en comparaison internationale, le niveau qualitatif de la desserte de base est déjà élevé en Suisse. Grâce au processus de libéralisation entrepris ces dernières années, les prestations de base sont soumises à la concurrence, ce qui a conduit à une amélioration du rapport qualité/prix. Des progrès peuvent certes encore être accomplis. L'initiative a cependant précisément l'effet contraire. Elle demande d'améliorer la qualité de l'offre, mais en réalité, elle constitue une entrave à la desserte de base. economiesuisse la rejette donc fermement.